



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 76131

Texte de la question

Mme Michèle Delaunay appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'importance du suivi des jeunes par la médecine scolaire. Le Centre de ressources et d'échanges pour le développement social urbain (CRDSU) Rhône-Alpes a publié dans ses « Cahiers du développement social urbain » (n° 59 - 2014) une étude intitulée « Jeunes des quartiers : quel bilan de santé » qui met en avant les difficultés rencontrées par les jeunes de quartiers dans le parcours d'accès au soin et à la santé. Force est de constater que les marqueurs sociaux décisifs aujourd'hui sont les marqueurs sociaux de santé avec en premier lieu l'obésité, les soins dentaires et les addictions et que les jeunes, en fonction de leur origine sociale ne sont pas égaux face à ces problèmes de santé majeurs. Les chiffres à ce sujet sont éloquentes. Selon l'Institut de recherche et documentation en économie et santé, seuls 56,2 % des habitants des ZUS se disent en bonne santé contre 68,5 % dans les quartiers voisins. En ce qui concerne les jeunes en particulier (18-25 ans), 34,7 % sont en surpoids ou obèses dans les ZUS (23,9 % hors ZUS) et 9,2 % ont renoncé aux soins dentaires (contre 5,6 % hors ZUS) sur les 12 derniers mois. Le décret n° 91-1195 du 27 novembre 1991 portant dispositions statutaires au corps des médecins de l'éducation nationale et à l'emploi de médecin de l'éducation nationale stipule dans son article 2 que « les médecins de l'éducation nationale sont chargés des actions de prévention individuelle et collective et de promotion de la santé auprès de l'ensemble des enfants scolarisés dans les établissements des premier et second degrés de leur secteur d'intervention ». Aussi, elle lui demande ce que le Gouvernement entend développer pour renforcer les actions de prévention et de suivi de parcours de soin à destination des jeunes des quartiers situés en zone urbaine sensible afin de lutter contre la précarisation de leur santé.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Delaunay](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76131

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2015](#), page 1893

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)